

EDITO

Septembre marque la clôture de la période estivale et sonne le glas des longues soirées d'été ; maintenant les enfants sont rentrés à l'école et le rythme scolaire donne le tempo de la vie familiale. Pour l'équipe municipale, il en est un peu de même, la trêve estivale est révolue et les commissions ont repris leurs travaux pour faire avancer les nombreux dossiers en cours.

L'assainissement de Saint-Morand, la ZAC du Bocage, la fin des raccordements aux réseaux d'eaux usées et la révision du PLU sont les principaux projets portés par la commission urbanisme et travaux.

La proposition de participation financière volontaire pour la réalisation de l'assainissement de Saint-Morand a reçu un large assentiment des riverains, plus de 80% des futurs raccordés nous ont renvoyé le questionnaire avec un avis favorable. Seuls quatre retardataires ont omis de nous retourner le formulaire. Mais déjà, sur cette base nous pouvons passer à l'étape suivante : l'établissement de convention individuelle entre chaque futur raccordé et la mairie. Le précieux concours des habitants de Saint-Morand devrait permettre une concrétisation du projet au deuxième semestre 2011.

Les difficultés d'acquisition foncière de la ZAC du Bocage nous ont imposé de commencer par une portion comprise entre la

caserne des pompiers et le Verger 3. Les entreprises ont été consultées et nous attendons leurs offres pour le 10 Septembre. Les travaux s'engageront à la fin de l'année après l'attribution des marchés.

Le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation du réseau d'assainissement de la rue du Verger et de la route de Fercé est en voie de finalisation, l'entreprise devrait intervenir à la fin de l'année.

La mairie fait des efforts importants pour doter les martignolais d'un service d'épuration collectif performant, il est nécessaire par esprit d'équité que l'ensemble des personnes bénéficiant de ce service y participe. La facture d'eau potable est le support du paiement de l'épuration. Les habitants dont le logement est alimenté en eau potable par le biais de puits individuels se substituent en partie à cette contribution. La mairie va réaliser un inventaire des puits sur la commune afin que l'ensemble des personnes raccordées au réseau public contribue équitablement à sa construction, son fonctionnement et son entretien.

Notre PLU a déjà cinq ans, il était nécessaire d'y faire des ajustements. Nous avons profité de l'inventaire des zones humides pour y ajouter quelques modifications. La consultation publique obligatoire a eu lieu et le commissaire-enquêteur a rendu son rapport, il ne reste plus qu'à délibérer lors d'un prochain conseil.

Les réunions de commissions vont s'enchaîner pour que les projets voient le jour afin d'améliorer le quotidien des martignolais.



Yann LE GALL
Adjoint à l'Urbanisme

**Prochaine
parution :
Lundi 25 octobre**

PRATIQUE

► **MAIRIE : 02 99 47 90 25**

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

Reprise de l'ouverture du samedi à compter du 4 Septembre

► **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)

A compter du lundi 30 août, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Lundi : 16h30-17h30 ; Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30 ;

Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 et Samedi : 10h-12h

► **FOYER JEUNES « LE SKWATT » :**

06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)

Ouverture le mercredi et le samedi 14h/18h30, le vendredi 20h/22h30

► **CENTRE AÉRÉ MOMENT'FOLIE :** 02 99 47 80 05 (Rozenn)

Tous les mercredis jusqu'à la Toussaint de 8h30 à 17h30 - Garderie matin et soir

E-mail : mom-ent-folie@live.fr

► **SYNDICAT D'INITIATIVE :**

02 99 47 84 37

ouverture le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► **DÉCHETTERIE :**

Ouverture le lundi : 14h-18h, le jeudi : 13h30-17h30 et le samedi : 8h30-12h30

► **CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :**

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► **ARCHITECTE CONSEIL :**

(Laurent MANNEHEUT)

Le vendredi 8 octobre de 10h à 12h à la

Maison des Permanences sur rendez-vous au 02 99 47 90 25.

► **PERMANENCES OPAH :**

Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h

Maison des permanences (sans rendez-vous)

► **PERMANENCES MSA :**

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)

Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Accueil sur RDV le vendredi matin

RETIERS : (Mairie de RETIERS) le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h

► **MISSION LOCALE :**

Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► **ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :**

(Michelle POUSSIER)

Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► **POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :**

(Point Information Jeunesse)

Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel

« La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► **CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :**

(Madame HELEINE)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► **MÉDECIN C.H.S.P. :**

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**

Tous les mercredis de 9h à 11h à la maison des permanences.

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) au centre social.

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► **C.R.A.M. DE BRETAGNE :**

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► **MAISON MÉDICALE DE GARDE :**

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► **PHARMACIE DE GARDE :**

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► **GENDARMERIE :**

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05

Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► **CABINET VÉTÉINAIRE PULL-GRIGNON :**

5, contour de l'Eglise - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Le jardin des mots : École primaire publique

Une rentrée sous le signe de la stabilité

Avec un effectif de 130 élèves, cette rentrée 2010-2011, se présente sous le signe de la stabilité. Au niveau du corps professoral, on note qu'une arrivée sur un total de six enseignantes. Même constat pour les personnels administratifs et communaux, avec l'unique arrivée ou plutôt le retour de Mme Nicole Foucaud comme ATSEM de la classe des TPS-PS-MS. Côté travaux, d'importantes interventions ont été menées à bien.

Côté projet, l'école publique « Le Jardin des Mots » a été choisie pour porter un projet ambitieux d'une durée de deux ans en partenariat avec l'Orchestre de Bretagne. En effet, depuis sa création en 1989, ce dernier développe des projets artistiques et pédagogiques visant à rendre la musique symphonique accessible au plus grand nombre.

Cette année, des musiciens de l'Orchestre de Bretagne s'installeront dans l'école pendant une semaine et répéteront un programme de musique de chambre. Cette musique de chambre sera donnée en concert dans la commune et son organisation sera confiée aux enfants de l'école.

Les musiciens de l'Orchestre interviendront également dans les classes. Ces interventions auront pour but la découverte de la vie d'un musicien professionnel, la présentation d'instruments et l'écoute d'œuvres de référence. Leurs actions seront complétées par l'intervention d'un musicien venant de l'École de Musique de Retiers.

Les enfants assisteront aussi à un concert à l'Opéra ou au Théâtre National de Bretagne de Rennes, à celui de musique de chambre ainsi qu'à un concert symphonique programmé sur le territoire.

En 2011-2012, une classe sera invitée, pendant une semaine à Rennes, à entrer en véritable immersion avec l'orchestre en suivant la réalisation d'une production artistique. Ils rencontreront des musiciens, le chef d'orchestre, le soliste invité...

Les autres classes assisteront à deux concerts symphoniques et découvriront des grandes œuvres du répertoire. En outre, un des concerts permettra aux enfants de découvrir l'Opéra de Rennes et sera suivi d'une visite des coulisses et des communs.

RÉPARTITION DE L'ÉQUIPE

► 8 rue Maréchal-Leclerc

TPS/PS/MS (Très petite, petite et moyenne sections) : Nathalie Vallet et Aurélie Baglin (le vendredi)

MS/GS (Moyenne et grande sections) : Nadia Mahot

Assistants maternelles : Nicole Foucaud (TPS/PS/MS) et Arlette Drouet (MS/GS)

► 15 boulevard Saint-Thomas

CP/CE1 : Isabelle Maguet

CE1/CE2 : Aurélie Godefroy et Aurélie Baglin (le mardi)

CM1/CM2 : Hélène Lebrun

Surveillance : Yvonne Gérard, Arlette Drouet et Chantal Lelièvre
Cantine : Marité Porcher et Sylvie Voiton

Direction : Aurélie Godefroy

02 99 47 90 46 (boulevard Saint-Thomas)

02 99 47 93 01 (maternelle, rue Maréchal Leclerc)

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école, à se faire connaître dès maintenant.

Deux nouvelles directrices dans les établissements scolaires privés de Martigné

Pour la nouvelle rentrée scolaire, l'école St-Jean-Baptiste de la Salle et le collège St-Joseph accueillent deux nouvelles directrices.

Stéphanie Boisivon, enseignante depuis 10 ans au sein de l'école est nommée directrice à la suite du départ en retraite en juin 2010 de Marie-Hélène Cachereul. L'école compte six classes de la Petite Section au CM2, et trois nouveaux enseignants, Marie Baux (CP-CE1), Etienne Courtel (CE1-CE2) et Morgane Mahé (CE2-CM1) intègrent son équipe.

Emmanuelle Carré remplace à la direction du collège Nicolas Vallois, nommé dans un établissement de Rennes. Auparavant, Emmanuelle Carré, professeur documentaliste était en poste au collège Julien Maunoir à Saint-Georges-de-Reintembault et au collège St-André à Antrain. Elle accueille pour cette rentrée quatre nouveaux enseignants et une personne à la Vie scolaire.



Stéphanie Boisivon et Emmanuelle Carré

Recensement agricole de Septembre 2010 à Avril 2011

L'organisation générale fixée par décret n° 2009-529 du 11 mai 2009 relatif à l'exécution d'un recensement général de l'agriculture (JO du 13 mai 2009) est placée sous la responsabilité du service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) sont chargées d'encadrer et de piloter le dispositif de recueil d'informations auprès des agriculteurs.

Lors de la phase de collecte qui va démarrer cet automne, des enquêteurs spécialement formés par le service en charge des statistiques de la DRAAF procéderont dans notre commune à l'interview des agriculteurs à domicile ; ils prendront préalablement contact avec vous. Les enquêteurs seront munis d'une carte professionnelle attestant de leur habilitation à vous interroger pour le recensement agricole.

Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
ra2010.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Mom'ent folie

Le Centre de Loisirs a fait sa rentrée et reprend ses créneaux d'ouverture tous les mercredis.

Il sera ouvert durant les vacances de la Toussaint du 25 octobre au 2 novembre de 8h30 à 17h30 (garderie le matin et le soir). Thèmes retenus : pour les 3 à 6 ans : Expression et décors au théâtre / Pour les 7 à 11 ans : Jeux d'acteurs.

Des permanences d'informations et inscriptions ont lieu tous les mardis de 18h à 20h00 au Centre Social.

Salon des Economies d'Énergie

Particuliers, vous avez des questions, des projets concernant l'énergie dans votre habitation ?

La Communauté de Communes Au Pays de la Roche-aux-Fées organise le 1^{er} salon des économies d'énergie et des énergies renouvelables et vous donne rendez-vous les 16 et 17 octobre à Janzé.

De nombreux artisans locaux (isolation, matériaux, expertise, ventilation, chauffage bois, solaire...) œuvrant dans la rénovation thermique et l'éco-construction seront là pour vous guider.

Eco-prêt, crédits d'impôts, subventions de la Communauté de Communes, Vous saurez tout sur les aides financières disponibles.

Le salon sera parrainé par Jean-Jouzel, climatologue renommé, originaire de Janzé.

► Animations pédagogiques pour les enfants.
► Conférences thématiques.

Rendez-vous à l'espace de l'Yves à Janzé, les **16 et 17 octobre** de 10h à 18h. Plus d'informations sur www.cc-rocheauxfees.fr

FORUM « A tout âge : Bien vivre au Pays de la Roche-aux-Fées »

Une journée pour les seniors et leur entourage et les personnes en situation de handicap.

Le **Vendredi 22 octobre 2010** de 10h à 16h30 - Salle du Chêne Jaune (ancien Super U) à JANZÉ.

Organisé par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de la Roche aux Fées. Entrée et ateliers gratuits.

PROGRAMME

40 stands :

- Pôle Hébergement
- Pôle Institutionnel (l'action du Conseil Général 35, de La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne et des caisses de retraite)
- Pôle Vie à domicile
- Pôle Emploi (emplois pour personnes en situation de handicap)
- Pôle Associations
- Pôle Loisirs

Conférences :

- 10h30 : Donation et succession par Me BUIIN
- 14h15 : Présentation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- 15h15 : Conférence des caisses de retraite complémentaires AGGIRC-ARRCO
- 15h45 : l'Hospitalisation à domicile (par l'HAD 35)

Ateliers :

- 11h30 / 13h30 / 15h15 : Ateliers Équilibre
- 11h30 / 13h30 : Ateliers Bien s'alimenter

Pour plus d'informations :

CLIC de la Roche-aux-Fées

Maison de la Santé

3, rue du Docteur Pontais

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

02 23 55 51 44

clic.rocheauxfees@orange.fr

LA VIE MUNICIPALE

Urbanisme : des règles à connaître

Si vous êtes un particulier ou un commerçant et que vous envisagez une nouvelle construction ou de nouveaux aménagements, vous devez respecter un certain nombre de règles.

N'oubliez pas, en effet, qu'il existe des démarches administratives impératives. Le permis de construire, par exemple, (validité de 3 ans) est obligatoire pour un projet supérieur à 20 m² ou lors d'un changement de destination (un commerce qui devient une habitation ou l'inverse...). Les extraits cadastraux nécessaires à ces démarches sont disponibles sur le site www.cadastre.gouv.fr Un article détaillé sur le permis de construire suivra dans un prochain numéro.

Pour les travaux concernant le ravalement des façades, la réfection des devantures de commerces, la pose d'une enseigne, les changements de menuiseries, les réfections de toitures et les constructions inférieures à 20 m², un dossier de déclaration préalable doit être obligatoirement déposé en Mairie.

Dans ce cas, voici les pièces à fournir en 3 exemplaires :

- Formulaire CERFA n°13404 rempli et signé, téléchargeable sur le site : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>
- Notice explicative et descriptive du projet : nature des travaux, matériaux et couleurs utilisés
- un plan de situation du terrain (Art R.431-36 du code de l'urbanisme) <http://www.cadastre.gouv.fr>
- un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier (Art R.431-36 b) du code de l'urbanisme)
- un plan en coupe du terrain et de la construction (Art R.431-10 b) du code de l'urbanisme)

► les plans des façades et des toitures si votre projet les modifie (Art R.431-36 du code de l'urbanisme)

► une représentation de l'aspect extérieur de la construction (Art R.431-36 c) du code de l'urbanisme)

► un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement (art R.431-10 c) du code de l'urbanisme)

► une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche (Art R.431-10 d) du code de l'urbanisme)

► une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (Art R.431-10 d) du code de l'urbanisme)

La Mairie dispose d'un mois pour instruire le dossier s'il est complet ou réclamer les pièces manquantes s'il est incomplet. Dans ce cas, l'intéressé à 3 mois pour compléter son dossier.

Pour toute question ou complément d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au service urbanisme à la Mairie.

Permanences Juridiques :

Les usagers du Pays de la Roche-aux-Fées peuvent rencontrer, gratuitement, à la Maison du Développement à Retiers:

- Un avocat : Permanence le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h30.
- Un notaire : Permanence le 3ème vendredi de chaque mois de 14h à 16h30.
- Un huissier : Permanence le 2ème vendredi tous les 2 mois. Uniquement sur rendez-vous au 02 99 43 64 87.

La Menthe Poivrée

Le restaurant « La Menthe Poivrée » a réouvert ses portes depuis le 17 août dernier, en gardant le concept de l'épicerie fine, des paniers garnis ainsi qu'une carte de saisons élaborée à partir de produits frais et locaux.

Nouveaux horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 16h et de 19h à 22h
- Le vendredi de 8h à 16h
- Le samedi de 19h à 23h

Pour sa réouverture, Sandrine vous propose une soirée moules frites, le **vendredi 24 septembre**, avec l'apéritif et ses accompagnements offerts par la maison (sur réservation avant le 22/09/2010).

Contact : Sandrine BLIN
au 02 99 44 90 23 ou au 06 21 79 12 93.



ZOOM sur...

Retour sur l'été du Skwatt



Le projet phare du Skwatt 2010 était la délocalisation de l'Espace Jeunes à l'étang au mois de juillet. C'est pourquoi, durant un mois, le Skwatt s'est installé dans le local voile afin d'être plus proche des jeunes et de proposer plus d'activités. Pour l'occasion, l'équipe d'animation s'est renforcée : Anne-Hélène s'est rendue disponible tous les jours pour proposer des activités sportives, volley, foot, badminton, palet, pétanque... Le local ouvert tous les après-midis a permis aux jeunes de se retrouver le temps d'un baby-foot, écouter de la musique, faire du bricolage...

En plus de ces activités de loisirs, les jeunes du SKWATT ont travaillé à deux réalisations culturelles :

► Vincent, a encadré les jeunes dans la réalisation de la fresque de la salle omnisport avec l'artiste Marc Blanchard qui a pris en compte les suggestions du groupe. L'inauguration de la fresque a eu lieu durant la matinée des associations le 4 septembre dernier.

► Françoise a accompagné les jeunes dans le tournage du clip du groupe Dekonessan, dans le local technique, prêté par les Etincelles aquatiques. Le montage a été réalisé avec les jeunes début août. La projection officielle du clip aura lieu **vendredi 24 septembre** à 20h30 à la salle de Gourden.

Il était aussi proposé aux jeunes de participer aux sorties organisées dans le cadre de REAJ (Réseau des Espaces d'Animation Jeunesse) : soirée aux tombées de la nuit à Rennes, festival des quartiers d'été avec nuit en tente, journée au parc de l'Ange Michel et tournoi de foot. De plus la Communauté de Communes a permis à trois jeunes de Martigné-Ferchaud de s'essayer à l'escalade dans les arbres au cours d'un stage de 3 jours encadré par un professionnel dans la forêt du Theil.

Selon les envies et les propositions des jeunes des soirées ont été organisées sur place, barbecue déguisé, casino, film... Ils ont également participé à une soirée « Drum's alive » (percussion danse sur des gros ballons) encadrée par Sylvie Sorin de l'association Body Form...

Le Skwatt a des objectifs pédagogiques qui doivent permettre aux jeunes de devenir des adultes libres et responsables. La culture et le sport sont des éléments essentiels à l'épanouissement des jeunes en contribuant à développer leur sens de la découverte, du dépassement de soi, de l'engagement dans un projet.

L'été est désormais terminé, il faut laisser la place à la rentrée des classes. D'ores et déjà, pour cette année, de nouveaux projets se dessinent avec, entre autres, un projet de partenariat avec l'association « Dougdi » et le groupe « Dekonessan », en vue d'écrire une chanson pour le Burkina...

Rappel : En période scolaire le Skwatt est ouvert, 7, rue Corbin, tous les mercredis et samedis après-midi de 14h00 à 18h30 et tous les vendredis soirs de 20h30 à 23h00. Durant les vacances, il est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30 et 2 soirées dans la semaine. L'adhésion pour l'année scolaire 2010-2011 est de 13 €.

Sur place, les jeunes ont à leur disposition, des jeux de société, une Wii, un PC avec une connexion internet, un espace cuisine, un espace détente... Un animateur est toujours présent pour encadrer et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Venez vous renseigner et prendre contact avec Françoise au Skwatt ou au 06.15.19.79.41



CALENDRIER Les Temps Forts

SEPTEMBRE

Mercredi 22 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 25 : Classes 0 - repas - Espace des Maîtres Beurriers

Lundi 27 : UTL - Conférence - Espace des Maîtres Beurriers

OCTOBRE

Vendredi 01 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 13 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Mercredi 27 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

NOVEMBRE

Vendredi 05 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 07 : Commémoration du 11 novembre

Mercredi 10 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jeudi 11 : Palet martignolais - Concours communal - Terrain des sports

Samedi 13 : Comité des fêtes - Fêtons l'automne - Espace des Maîtres Beurriers

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Téléthon Roche-aux-Fées 2010

Quelques euros récoltés sont déjà un grand pas pour AIDER la recherche.

La troisième édition du Téléthon dans le Pays de la Roche-aux-Fées aura lieu les **3 et 4 décembre 2010**.

Les précédentes éditions en 2008 et 2009 ont permis de récolter respectivement 3 170 € et 4 733,74 €.

Toutes les idées, tous les défis, même les plus simples, sont attendus pour apporter votre soutien à cette lutte contre la maladie.

Découvrez notre blog pour plus d'informations :



<http://teletoncoesmes35.verblog.com>

Soirée d'information « DON ET GREFFE D'ORGANES »

Le Centre Hospitalier de Châteaubriant organise, en partenariat avec l'association ADOT 44, la M.S.A et HARMONIE ATLANTIQUE, le **jeudi 7 octobre 2010** de 20h à 22h30 à la halle de Béré (Châteaubriant), une soirée d'information sur les dons et greffes d'organes.

Interviendront des médecins et professionnels des CHU de NANTES et RENNES, ainsi que des témoignages des familles de donateurs et receveurs.

L'entrée est libre et vous y êtes tous conviés.

Université du Temps Libre du Pays de la Roche aux Fées

Nous démarrons cette nouvelle année U.T.L 2010-2011 par la première conférence qui aura lieu à Martigné-Ferchaud le **lundi 27 septembre** à 14h30 précises à l'Espace des Maîtres Beurriers.

Ce changement de salle demandé par de nombreux adhérents nous a été accordé par l'équipe municipale. Nous la remercions vivement.

Monsieur Jean GARREC (directeur honorable de l'Opéra de Rennes) nous emmènera effectuer un : « Voyage au Pays des Opérettes »

Treize autres conférences sur divers sujets vous seront proposés, et les activités de groupe se poursuivront (Anglais, Entretien de la Mémoire, Partage du savoir...).

A Martigné-Ferchaud « l'Entretien de la Mémoire se déroulera à la « Maison des Permanences » un jeudi par mois de 9h30 à 12h.

Les visites à thèmes et voyages vous seront également toujours proposés. Annick DUHAIL en reprend la responsabilité.

Notre association est ouverte à tous, sans conditions d'âge et de diplôme. Elle doit permettre de créer des relations, d'approfondir les connaissances et maintenir l'activité intellectuelle de chacun de ses adhérents.

A très vite le plaisir de vous retrouver,

Chantal Doré, Présidente
(02 99 47 98 80 ou chantal.dore@orange.fr)



L'Énergie des Fées

Une nouvelle association autour des énergies renouvelables.

« L'Énergie des Fées » a pour objet de développer les énergies renouvelables sur le Pays de la Roche-aux-Fées. Nous souhaitons :

- Participer au développement de l'éolien sur le territoire avec la population
- Contribuer au développement local dans le cadre d'une économie solidaire
- Sensibiliser aux économies d'énergie.

Notre association est composée de citoyens qui souhaitent développer les énergies renouvelables. Sur le Pays de la Roche-aux-Fées, il y a plusieurs ZDE (zone de développement de l'éolien) sur lesquelles peuvent être implantées des éoliennes. Nous souhaitons développer un parc éolien citoyen. Sensible aux développements d'énergies alternatives, nous souhaitons que notre projet reste entre les mains des acteurs locaux et associer le plus grand nombre d'habitants. Les élus locaux encouragent et soutiennent notre démarche participative.

Soucieux de préserver notre environnement, nous avons l'ambition de travailler sur le volet des économies d'énergies. C'est par cette prise de conscience que nous contribuerons le mieux à limiter notre impact sur la terre et à assurer un avenir à nos enfants.

Si vous êtes intéressés pour relever ces deux défis, alors n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter :

L'énergie des fées - 4 allée des Genêts - 35640 Martigné-Ferchaud
contact@energiesdesfees.fr

Nous serons présents au Salon des Économies d'Énergie à Janzé les **16 et 17 octobre**.

La Présidente,
Annick LEMONNIER



TEA TIME

The times they are a changing, especially at our Post Office. New opening hours have been introduced from Monday to Saturday inclusive 09.00hrs to 12.00hrs and Friday afternoons from 14.15hrs to 17.00hrs.

A number of properties in our commune are still not connected to the mains water supply. The water service provider currently has a policy of charging the whole cost of connection to the property owner and this can be a substantial outlay. In order to persuade the supplier to change the policy it is necessary to establish how many properties remain without a mains water supply. If you are affected please contact the Mairie as soon as possible or telephone 02 99 47 90 25.

Congratulations to the President and volunteers of the Motoclub of Martigné Fer-

chaud on yet another great day of competition. The day was blessed with a combination of clear sunny skies and a cooling breeze and some 500 spectators were present to cheer the efforts of the riders.

The three rounds in the competition for Breton Juniors produced a win for Romain Pape. While the National Mens rounds were won by Christophe Lheriteau.

For the first time the club played host to three rounds in the National Ladies Championship, with 2008 Ladies World Champion, Livia Lancelot, coming out on top. Anyone expecting a gentler pace from the ladies was in for a shock as their competition was every bit a fiercely contested as the other rounds.

On a sadder note, Laurent Fignon, overall winner of the Tour de France in 1983 and 1984, died 31 August 2010, aged 50. Possibly best known as the rider who lost to Greg Lemond by only 8 seconds, the smallest margin of victory in the history of the race. A consultant with France Television, he commented on the Tour de France in 2009 and 2010 despite the treatment he was undergoing for cancer. Legendary figures from the cycling world, such as Bernard Hinault, Greg Lemond and Lance Armstrong, paid tribute to Fignon as a fighting competitor who had lost his last battle.

The Legrand company has issued a recall for some of their double electrical sockets. The products concerned are Ref No 974 49, manufactured between 22 March 2010 and 16 July 2010, on general sale. Also Ref No 860 78, manufactured between 1 November 2009 and 2 July 2010, and Ref No 861 78, manufactured between 4 January 2010 and 9 July 2010, sold to professionals. The sockets are recalled due to a risk of electric shocks. If you have any of the products you should call 0 800 811 029 Monday to Friday 08.30hrs to 12.30hrs and 14.00hrs to 17.00hrs for replacements.

Born January 1592 and died 24 October 1655, Pierre Gassendi was a philosopher, priest, scientist, astronomer and mathematician. Though holding a church position in south-east France he spent time leading a group of free thinking intellectuals in Paris. The lunar crater Gassendi is named after him.

Considered by some as one of the first thinkers to formulate the modern scientific outlook of moderated scepticism and empiricism, he was a prolific writer. His 1642 clash with contemporary Rene Descartes concerning the possibility of certain knowledge was only reconciled towards the end of the decade.

